

Département des Côtes d'Armor
Commune de Plouézec

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 janvier 2025

DATE DE LA CONVOCATION : 24 janvier 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 20

Le vingt-neuf janvier deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Armand LE JOUANARD.

Etaient présents : Monsieur Gilles PAGNY, Monsieur Armand LE JOUANARD, Madame Sophie GRAEBER, Monsieur Patrick REMY, Madame Christine FAVENNEC, Monsieur David THIESSARD, Madame Véronique ROLLAND, Madame Marie-Françoise MARJO, Monsieur Nicolas HELLO, Monsieur Thierry ANDRE, Madame Edith BOCHER, Monsieur Brendan LE FAUCHEUR, Monsieur Stéphane MOIGNET, Monsieur David POMMELET, Monsieur Michel BRULARD, Monsieur Frédéric DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame France HERY représentée par Madame Sophie GRAEBER, Madame Joëlle BEAUVERGER représentée par Madame Marie-Françoise MARJO, Madame Emmanuelle LE JEUNE représentée par Madame Véronique ROLLAND, Monsieur Erwan SERVIGET représenté par Monsieur David POMMELET

OBJET : 4.1-Bilan des cessions et acquisitions immobilières 2024

L'article L 2241 – 1 du Code Général des Collectivités Territoriales indique que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants par celle-ci donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

Ce bilan est annexé au Compte administratif de la commune.
Ce bilan s'établit comme suit pour l'année 2024

Transaction	Localisation	Montant	Date
Acquisition d'une parcelle à Monsieur KERBOËTHAU Pierre et Madame LE FLEM Anaïs : AS n°312 (47m²)	Rue Toul Broc'h	1€	17.09.2024
Acquisition d'une parcelle à Monsieur LE FLOCH : AK n°49 (2510 m²)	LOGUEL MAHERVE	18 825€	17.09.2024
Instauration d'une servitude sur un terrain communal (Parcelle cadastrée n°0113 section ZN : 2 m²) pour l'implantation d'une armoire	Située en face du 28 Lein ar Lan	GRATUIT	17.09.2024

technique au bénéfice du Syndicat Mixte de coopération territoriale MEGALIS			
Instauration d'une servitude sur un terrain communal (parcelle cadastrée N°119 section AO : 2m ²) pour l'implantation d'une armoire technique au bénéfice du Syndicat Mixte de coopération territoriale MEGALIS	PLACE DU 08 MAI 1945	GRATUIT	11.12.2024
Cession à la SCI DES FALAISES, un terrain communal cadastré AN n° 369 (693m ²)	Jardin du Centre	48 510 €	17.09.2024
Acquisition d'une parcelle à la société SCCV moulin à vent cadastrée AP n° 304 (1742 m ²)	Rue du Moulin à Vent	GRATUIT	12.11.2024

Le Conseil Municipal est donc appelé à se positionner sur ce dossier.

Le Conseil Municipal

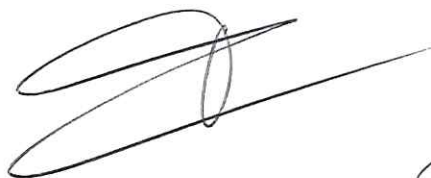
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121 – 29 et L 2241 – 1

Entendu l'exposé du Maire

- **PREND acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2024 tel que figurant au tableau ci-dessus.**

La Secrétaire de séance,
Madame Véronique ROLLAND

Le Maire,
Gilles PAGNY,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.